

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ACCOUNTAUDIT
18, rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103.500
481 216 414 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société DLSI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DLSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables

Les notes 4.3.1 « Goodwill » et 4.3.2 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des goodwill. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur recouvrable et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

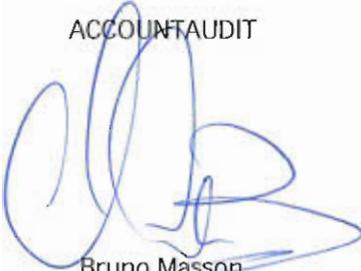
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▷ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▷ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▷ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Nancy et Strasbourg, le 14 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT

Bruno Masson

ERNST & YOUNG Audit



Alban de Claverie

Groupe D L S I

Exercice clos le 31 décembre 2017

Etat de la situation financière consolidée

<i>chiffres en Euros</i>	Note	au 31/12/2017	au 31/12/2016	Variation
ACTIF				
Goodwill	5.1.1	30 528 206	25 659 533	4 868 673
Immobilisations incorporelles	5.1.2	1 183 754	745 834	437 920
Immobilisations corporelles	5.1.3	679 834	600 961	78 873
Actifs financiers		43 259	43 259	0
Actifs d'impôts différés	7.5	272 124	437 535	-165 411
Autres Actifs non courants	5.1.4	1 075 135	1 236 306	-161 171
Total de l'Actif non courant		33 782 312	28 723 428	5 058 884
Clients et comptes rattachés	5.2.1	53 362 027	45 731 007	7 631 020
Autres créances	5.2.1	16 010 494	9 697 943	6 312 551
Actifs financiers courant	5.2.2	0	0	0
Trésorerie		6 576 304	5 208 899	1 367 405
Total de l'actif courant		75 948 825	60 637 849	15 310 976
Actifs en vue d'être cédés		0	0	0
Total de l'actif		109 731 137	89 361 277	20 369 860
<i>chiffres en Euros</i>		au 31/12/2017	au 31/12/2016	Variation
PASSIF				
Capital		5 082 980	5 082 980	0
Réserves consolidées		28 636 152	23 720 187	4 915 965
Résultat de l'exercice		7 050 512	6 432 394	618 118
Capitaux Propres part du groupe		40 769 644	35 235 561	5 534 083
Intérêts minoritaires		743 895	818 249	-74 354
Capitaux Propres		41 513 539	36 053 810	5 459 729
Provisions non courantes	6.1.1	466 907	502 974	-36 067
Impôts différés passifs	7.5	1 992	167 150	-165 158
Emprunt obligataire		0	0	0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	5 173 411	0	5 173 411
Passifs non courants		5 642 310	670 124	4 972 186
Provisions d'exploitation	6.2.1	511 615	898 127	-386 512
Emprunt obligataire				0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	13 899 445	10 739 131	3 160 314
Fournisseurs et rattachés	6.2.2	3 893 580	2 974 454	919 126
Dettes fiscales et sociales	6.2.2	42 540 710	36 774 189	5 766 521
Autres dettes	6.2.2	1 729 938	1 251 442	478 496
Passifs courants		62 575 288	52 637 343	9 937 945
Passifs en vue d'être cédés				0
Total Capitaux Propres et Passif		109 731 137	89 361 277	20 369 860

Groupe DLSI

Etat du résultat global consolidé

<i>chiffres en euros</i>		2017		2016	
		du 1/1/2017 au 31/12/2017		du 1/1/2016 au 31/12/2016	
		valeur	% CA	valeur	% CA
		Note			
Chiffre d'affaires	7.1	215 352 906	100,00	195 606 562	100,00
Charges externes		-11 332 870	-5,26	-10 040 306	-5,13
Charges de personnel	7.2	-191 588 622	-88,96	-174 011 756	-88,96
Impôts et taxes et versements assimilés		-3 917 553	-1,82	-3 572 771	-1,83
Dotations - Reprises des Provisions		806 402	0,37	-200 333	-0,10
Autres produits et charges d'exploitation	7.3	1 619 063	0,75	2 550 308	1,30
Résultat opérationnel avant amortissements		10 939 326	5,08	10 331 704	5,28
Amortissements		-619 869	-0,29	-665 715	-0,34
Résultat opérationnel		10 319 457	4,79	9 665 989	4,94
Produits financiers divers	7.4	14 314	0,01	18 937	0,01
Charges d'intérêt	7.4	-619 298	-0,29	-459 921	-0,24
Résultat avant impôts		9 714 473	4,51	9 225 005	4,72
Charge d'impôt y compris CVAE	7.5	-2 602 724	-1,21	-2 687 351	-1,37
Résultat net		7 111 749	3,30	6 537 654	3,34
<i>dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère</i>		7 050 512		6 432 394	
<i>dont attribuable aux intérêts minoritaires</i>		61 237		105 260	
Résultat net par action en Euros	7.6	2,77		2,53	
Résultat dilué par action en Euros	7.6	2,77		2,53	
Nombre d'actions		2 541 490		2 541 490	
Résultat net		7 111 749		6 537 654	
Autres éléments du résultat global de la période	7.7	-271 566		19 123	
Effet impôt des autres éléments du résultat global de la période	7.7	0		0	
Résultat global de la période		6 840 183		6 556 777	
<i>dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère</i>		6 804 829		6 453 897	
<i>dont attribuable aux intérêts minoritaires</i>		35 354		102 880	

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	7 112	6 537
+/- Dotations nettes aux amort. Et prov.	-186	866
+/- Plus et moins values de cession	0	-11
Capacité d'autofinancement après coût de l'endet.	6 926	7 392
+ Coût de l'endettement financier net	605	441
+/- charge d'impôt (y compris impôts différés)	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endet.	7 531	7 833
- impôt versé	0	0
+/- variation du B.F.R. lié à l'activité	-6 689	-10 365
+/- Autres flux générés par l'activité	218	0
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	1 060	-2 532
- décaissements liés aux acquisitions d'immob. Corp. Et incorp.	-309	-532
+ Eneaissements liés aux remboursement de prêts	161	-244
+/- Coût nets des regroupements d'entreprises	-6 205	0
+ dettes envers les éédants des entreprises acquises	0	0
+/- incidence des variations de périmètre	8	0
+/- Variation taux de change	287	0
+/- décaissements nets liés au regroupement d'entreprises antérieurs	0	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INV.(E)	-6 058	-776
- dividendes versés au cours de l'exercice	-1 380	-1 264
+ sommes reçues des actionnaires lors d'augment.	0	0
+ Eneaissements liés aux nouveaux emprunts	8 150	0
- Remboursements d'emprunts	-945	-856
- Intérêts financiers nets versés	-605	-441
+/- Variation des encours liée aux créances cédées	390	3 529
+/- Variation des comptes courants	734	-98
+/- Autre Variation financière	21	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINAN.(F)	6 365	870
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H=(D+E+F)	1 367	-2 438
TRESORERIE D'OUVERTURE	5 209	7 647
	0	0
TRESORERIE DE CLOTURE	6 576	5 209
dont trésorerie et équivalent de trésorerie	6 576	5 209
dont découverts bancaires	0	0

Variation des capitaux propres consolidés

en €	Nombre d'actions	Capital	Résultat non distribué	Part du groupe	Part hors groupe	Capitaux propres
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2015	2 541 490	5 082 980	24 867 769	29 950 749	810 624	30 761 373
Dividendes versés			-1 169 085	-1 169 085	-95 255	-1 264 340
Résultat net de l'exercice 2016			6 432 394	6 432 394	105 260	6 537 654
Autres éléments du résultat global			21 503	21 503	-2 380	19 123
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2016	2 541 490	5 082 980	30 152 581	35 235 561	818 249	36 053 810
Dividendes versés			-1 270 745	-1 270 745	-109 708	-1 380 453
Résultat net de l'exercice 2017			7 050 512	7 050 512	61 237	7 111 749
Autres éléments du résultat global			-245 684	-245 684	-25 883	-271 567
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2017	2 541 490	5 082 980	35 686 664	40 769 644	743 895	41 513 539

La totalité du capital social a été souscrit et libéré. Le montant nominal d'une action s'élève à 2€.

Les réserves consolidées au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

Réserve légale	508 K€
Autres réserves et résultats cumulés	28 129 K€

En 2017, le Groupe a versé un dividende de 0,50 € par action.

GROUPE DLSI

I ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

Établie selon les normes IFRS

1. Remarque liminaire

Les comptes du Groupe DLSI au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire le 30 mars 2018. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 22 juin 2018.

Le Groupe DLSI offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire. DLSI ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	D L S I
Siège social :	Avenue Jean Eric Bousch 57600 FORBACH
Forme juridique :	S A à directoire et conseil de surveillance
SIREN :	389 486 754

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2017.

2. Base de préparation des états financiers

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers groupe sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et les interprétations IFRIC, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où les textes publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne n'ont pas d'incidence significative pour le Groupe.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 :

Les amendements de normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 et non appliqués par anticipation sont les suivants :

- Amendements IAS 7 - Initiative concernant les informations à fournir (publiés en janvier 2016) ;
- Amendements IAS 12 – comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (publiés en janvier 2016).

Ces nouveaux textes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoires aux exercices ouverts après le 1er janvier 2017 et non anticipés par le Groupe :

Le Groupe n'applique pas les textes suivants qui ne sont pas applicables en 2017 car non adoptés par l'Europe ou qui devraient l'être de manière obligatoire ultérieurement :

- IFRS 15 – Revenus provenant de contrats avec des clients (publiée en mai 2014) et amendements à la norme IFRS 15 – Date d'entrée en vigueur (publiés en septembre 2015). Cette norme remplacera les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction. Cette norme a été homologuée par le règlement (UE) du 22 septembre 2016, elle est d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants ;
- Clarifications IFRS 15 (publié en avril 2016). Ce texte vise à répondre aux questions soulevées par le TRG (Transition Resource Group) liées à la mise en œuvre de certaines dispositions d'IFRS 15. Les sujets clarifiés portent essentiellement sur la détermination des obligations de performance, la distinction agent-principal et les licences. Ces clarifications ont été homologuées par l'UE en octobre 2017 et seront d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants ;
- IFRS 16 – Contrats de location (publié en janvier 2016). Cette norme remplacera la norme IAS 17 ainsi que les interprétations correspondantes IFRIC 4, SIC15 et SIC 27). Cette norme a été homologuée en octobre 2017 par l'UE et deviendra d'application obligatoire pour les exercices 2019 et suivants ;

- IFRS 9 – Instruments financiers (publié en juillet 2014). Ce texte porte sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Cette norme remplacera la norme IAS 39, Instruments financiers et a été homologuée par le règlement (UE) du 22 novembre 2016. Son application deviendra obligatoire pour les exercices 2018 et suivants ;
- Amendements IFRS 2 – classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (publiés en juin 2016) ;
- Amendements au titre des améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 (publiées en décembre 2016) ;
- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (publiée en décembre 2016) ;
- Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux (publiée en Juin 2017) ;
- Amendements IAS 40 – Transferts des immeubles de placement (publiés en décembre 2016) ;
- Amendements IFRS 9 – clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (publiés en octobre 2017) ;
- Amendements IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associés et des coentreprises (publiés en octobre 2017).

L'analyse des incidences de l'application de ces normes est cours. S'agissant de la norme IFRS 16, Contrats de location, les contrats de location impactés par cette norme concernent principalement des biens immobiliers et des véhicules.

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS PUBLIES PAR L'IASB ET NON ENCORE ADOPTES PAR L'UE :

- Amélioration annuelles des IFRS cycle 2014-2016
- Amélioration annuelles des normes IFRS cycle 2015-2017
- IFRIC 22 – Paiements d'avance sur transactions en devises
- IFRIC 23 – Traitement des positions fiscales incertaines
- Amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des paiements sur base d'actions
- Amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires

Cette norme dont l'adoption par l'UE n'est actuellement pas envisagée n'aurait aucun impact sur les comptes du Groupe puisqu'elle est destinée aux premiers adoptants des normes IFRS.

- Amendements résultants des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2015-2017

L'application de ces normes, amendements de normes et interprétations ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés.

3. COMPARABILITE DES EXERCICES

3.1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Dans un contexte économique dynamique, le chiffre d'affaires du groupe DLSI a augmenté de 10 % par rapport à 2016, combiné à une progression de la rentabilité, démontrant ainsi notre capacité d'adaptation.

3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

A compter du 2 février 2017, la société PEMSA SA a acquis 100 % des titres de la société BOVA Service SA à Bienne (Suisse) avec effet en date du 1^{er} janvier 2017. Cette société a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 170 K€ et au résultat du groupe à hauteur de K€ (- 8) dans les comptes consolidés 2017.

A compter du 7 juin 2017, la société DLSI SA a acquis 100 % des titres de la société EMO France SAS à Lyon avec effet en date du 1^{er} juin 2017. Cette société a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 6.772 k€ et au résultat du groupe à hauteur de 351 K€ dans les comptes consolidés 2017

PEMSA SA, filiale de DLSI S.A., a acquis 100 % des titres de la société TIRO Personal AG à Zürich (Suisse) le 30 juin 2017, avec effet en date du 1^{er} juillet 2017. Cette société a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de K€ 1 997 et au résultat du groupe à hauteur de 57 K€ dans les comptes consolidés 2017.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'Entreprises", le Groupe a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs des entreprises acquises à la date d'acquisition. Les résultats de l'exercice d'allocation du coût d'acquisition se présentent ainsi :

Entité	BOVA	
Date d'acquisition	01/01/2017	
	CHF	
Immobilisations incorporelles	0	
Immobilisations corporelles	0	
Actifs financiers non courants	55	
Actifs d'impôt différé	0	
Clients et comptes rattachés	78	
Autres créances et charges constatées d'avance	111	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16	
Emprunts et dettes financières	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	0	
Autres dettes et produits constatés d'avance	-58	
Passif d'impôt différé	0	
Clientèle nette d'impôt différé	0	
Juste valeur des actifs nets identifiables	202	
Quote part détenue dans la JV des actifs nets identifiables	202	
Coût d'acquisition	330	
Clientèle	0	
IDP sur clientèle	0	
		0,854555
Goodwill	128	109 K€

Entité	EMO France
Date d'acquisition	01/06/2017
Immobilisations incorporelles	0
Immobilisations corporelles	77
Actifs financiers non courants	31
Actifs d'impôt différé	0
Clients et comptes rattachés	2 909
Autres créances et charges constatées d'avance	711
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 620
Emprunts et dettes financières	-267
Fournisseurs et comptes rattachés	-358
Autres dettes et produits constatés d'avance	-2037
Passif d'impôt différé	0
Clientèle nette d'impôt différé	0
Juste valeur des actifs nets identifiables	2 686
Quote part détenue dans la JV des actifs nets identifiables	2 686
Coût d'acquisition	6 741
Clientèle	600
IDP sur clientèle	-200
Goodwill	3 655 K€

Entité	TIRO PERSONAL
Date d'acquisition	01/07/2017
	CHF
Immobilisations incorporelles	0
Immobilisations corporelles	5
Actifs financiers non courants	0
Actifs d'impôt différé	0
Clients et comptes rattachés	231
Autres créances et charges constatées d'avance	28
Trésorerie et équivalent de trésorerie	796
Emprunts et dettes financières	-37
Fournisseurs et comptes rattachés	-43
Autres dettes et produits constatés d'avance	-667
Passif d'impôt différé	-28
Clientèle nette d'impôt différé	0
Juste valeur des actifs nets identifiables	285
Quote part détenue dans la JV des actifs nets identifiables	285
Coût d'acquisition	1750
Clientèle	219
IDP sur clientèle	-45
Goodwill	1 291
	1 103 K€

4. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs courants et non courants (IAS 36 – notes 4.3.2), et les provisions courantes et non courantes.

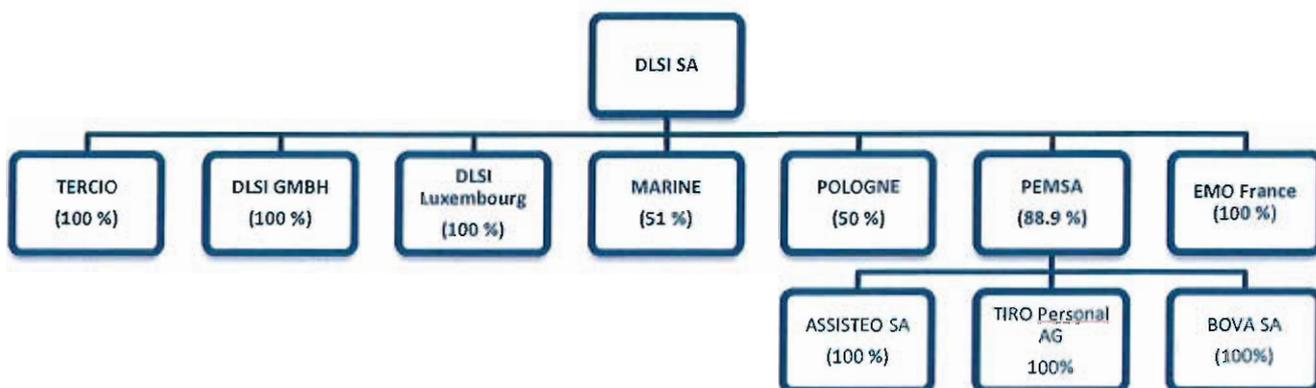
Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

4.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles DLSI S.A. ou ses filiales exercent directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister si DLSI S.A. détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des sociétés contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés du Groupe à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2016 et 2017, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes sont éliminés.

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :



Sociétés	Siège social	date d'acquisition	% de détention	Nature juridique	Méthode de consolidation
DLSI SA	FORBACH	Société mère	Société mère	SA	Intégration globale
DLSI Luxembourg SA	ESCH S/ALZETTE	A	100	SA	Intégration globale
DLSI GMBH	KLEINBLIEDERSTROFF	A	100	SARL	Intégration globale
PEMSA SA	LUTRY (SUISSE)	01/07/2007	88,9	SA	Intégration globale
ASSISTEO SA	LAUSANE (SUISSE)	01/09/2016	88,9	SA	Intégration globale
BOVA Service SA	BIENNE (SUISSE)	02/02/2017	88,9	SA	Intégration globale
TIRO Personal AG	ZURICH (SUISSE)	30/06/2017	88,9	AG	Intégration globale
MARINE INTERIM	FORBACH	01/02/2008	51	SAS	Intégration globale
DLSI POLSKA	GLIWICE	01/07/2008	50	SARL	Intégration globale
TERCIO	FORBACH	01/07/2011	100	SAS	Intégration globale
EMO France	LYON	01/06/2017	100	SAS	Intégration globale

4.2. Date de clôture

Toutes les sociétés consolidées ont un exercice social de 12 mois et clôturent le 31 décembre.

4.3. Méthodes d'évaluation

4.3.1. Goodwill

Les goodwill résultant de regroupements d'entreprises représentent les paiements effectués par le groupe lors de l'acquisition d'une agence ou d'un groupe d'agences ou des titres d'une société exploitant une ou plusieurs agences en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent pas être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2010, les goodwill étaient calculés par différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010, les goodwill sont calculés par différence entre le coût d'acquisition, c'est-à-dire la considération transférée au vendeur, incluant la juste valeur des paiements conditionnels, et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation (cf. « Dépréciations d'actifs »).

4.3.2 Dépréciations d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif a subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable de l'actif.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2018, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction ;
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le pourcentage de rendement à venir ; une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2021, le Groupe a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces derniers ont été alignés sur les agences ou des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de

tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2017 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2018 de l'ordre de 4,4 %.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2017, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs. Le CICE est intégré à hauteur de 100 % du crédit d'impôt estimé, soit 6 % pour 2018. Le groupe a pris l'hypothèse que le dispositif sera modifié à compter de 2019 et que le crédit d'impôt sera transformé en baisse de charges sociales à hauteur de 6 %.

Une augmentation de 0.5% du taux d'actualisation ne nécessiterait pas de comptabiliser une dépréciation.

4.3.3. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Un amortissement est constaté sur les logiciels selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 3 ans.

Les immobilisations incorporelles comprennent également la clientèle acquise, amortie selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 7 ans.

En 2010, le nom commercial « EXESS INTERIM » a été activé pour une valeur brute de 2 M€ dans le cadre de l'acquisition de cette entreprise, cette marque est amortie linéairement sur une période de 8 années.

4.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à l'actif du bilan selon les principes comptables suivants :

- comptabilisation à leur valeur d'acquisition (coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue)
- amortissement calculé selon la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie d'utilité :

- Agencements et aménagements _____ 10 ans
- Matériel de bureau et informatique _____ 3 ans et 5 ans
- Mobilier de bureau _____ 10 ans

Les coûts d'emprunt directement attribuable à un actif éligible sont comptabilisés en tant que composant du coût de l'actif.

4.3.5 Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits à des flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39. A fin 2017, le Groupe a des actifs financiers relevant des catégories "Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat" et "Prêts et Créances".

4.3.5.1 Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe de la trésorerie qui comprend les disponibilités. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.3.5.2. Prêts et créances

Il s'agit pour le Groupe des autres actifs financiers non courants qui comprennent notamment des dépôts et cautionnements.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Pour les créances clients, cette provision correspond à la part hors taxes de la créance qui n'est pas couverte par l'assurance-crédit.

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » au sein des emprunts et dettes à court terme.

4.3.6. Trésorerie

La rubrique « trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vues, les autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant en dettes financières tout comme les financements reçus dans le cadre de la mobilisation des créances.

4.3.7. Impôts différés et impôts sur les sociétés

En complément des impôts exigibles sont comptabilisés des impôts différés calculés sur les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs.

S'ils sont débiteurs ils figurent en actif non courant, s'ils sont créditeurs ils figurent en passif non courant.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les impôts différés comptabilisés sur les déficits reportables concernent MARINE INTERIM et s'élèvent à 112 K€ à fin 2017.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Conformément à la pratique majoritaire des autres entreprises du secteur de l'intérim, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est présentée en impôts sur les sociétés.

4.3.8. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

4.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur des services vendus. Le chiffre d'affaires figure net de taxe sur la valeur ajoutée.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

4.3.10. Avantages au Personnel

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une provision calculée conformément aux préconisations de la norme IAS 19R; il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture. DLSI est soumis au régime à prestations définies.

Les salariés concernés par les indemnités de fin de carrière sont uniquement les cadres et employés, les intérimaires n'y ayant pas droits.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

Age de départ _____	70 ans
Turn-over _____	2,75 %
Taux d'augmentation _____	2 %
Taux d'actualisation _____	2 %
Charges sociales _____	40 %

Tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Les écarts actuariels sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle ils surviennent en autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice 2017, le paramètre du turn-over a été modifié, il était de 2 % en 2016 et pour cet exercice il est de 2,75 %.

Autres avantages à long terme

Le Groupe n'a pas d'obligation à long terme envers son personnel autres que les régimes de retraite.

4.3.11 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe sont convertis selon les méthodes suivantes :

- les postes du bilan sont convertis aux cours de clôture ;
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de l'exercice ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres au sein du poste « différence de conversion ».

4.3.12 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêt sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuable aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.3.13 Information sectorielle

Le groupe n'a qu'une seule activité significative. Sur la base des critères d'IFRS 8, le groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts.

5. Détail de l'actif

5.1 Actif non courant

5.1.1 Goodwill

(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeur brute des GOODWILL	25 659 533	4 868 673	0	30 528 206
Dépréciation des GOODWILL		0	0	
Valeur nette des GOODWILL	25 659 533	4 868 673	0	30 528 206

Les goodwill se ventilent comme suit :

en €	
Région	Valeur nette
ALSACE	477 534
ILE DE France	7 092 788
LORRAINE	761 194
LUXEMBOURG	1 126 084
NORD PAS DE CALAIS	1 541 842
NORMANDIE	2 213 384
PACA	4 700 773
PICARDIE	1 802 700
RHONES ALPES	6 190 777
SUISSE	4 621 130
TOTAL	30 528 206

5.1.2 Immobilisations incorporelles

en €		2015	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2016
Logiciels	Brut	670 135	100 890	0	0	771 025
	Amortissements	(551 251)	(55 030)	0	0	(606 281)
	Total	118 884	45 860	0	0	164 744
Marque	Brut	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	Amortissements	(1 333 562)	(250 000)	0	0	(1 583 562)
	Total	666 438	250 000	0	0	416 438
Clientèle	Brut	1 956 000	54 350	0	0	2 010 350
	Amortissements	(1 775 000)	(70 698)	0	0	(1 845 698)
	Total	181 000	(16 348)	0	0	164 652
Total net		966 322	(220 488)	0	0	745 834

en €		2016	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2017
Logiciels	Brut	771 025	121 658	89 295	26 374	829 762
	Amortissements	(606 281)	(43 166)	(13 295)	(26 374)	(662 526)
	Total	164 744	78 492	(76 000)	0	167 236
Marque	Brut	2 000 000			0	2 000 000
	Amortissements	(1 583 562)	(250 000)			(1 833 562)
	Total	416 438	(250 000)	0	0	166 438
Clientèle	Brut	2 010 350	787 373		0	2 797 723
	Amortissements	(1 845 698)	(101 945)			(1 947 643)
	Total	164 652	685 428	0	0	850 080
Total net		745 834	513 920	(76 000)	0	1 183 754

5.1.3 Immobilisations Corporelles

Autres immobilisations corporelles	2015	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2016
Brut	3 801 926	118 059	24 053	64 380	3 950 561
Amortissements	(3 102 954)	(269 108)	(12 711)	0	(3 359 351)
Immobilisation en cours	27 308	0	27 308	0	0
Net	726 280	(151 049)	(38 650)	64 380	600 961

Autres immobilisations corporelles	2016	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2017
Brut	3 950 561	315 067	207 916	240 326	4 298 038
Amortissements	(3 349 600)	(95 024)	50 413	223 993	(3 618 204)
Immobilisation en cours	0				0
Net	600 961	220 043	(157 503)	464 319	679 834

5.1.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

	En €
Socamett	44 664
Prêts au personnel	41 766
Dépôts et cautionnements	854 804
Prêts 1% constructions	133 901
	1 075 135

Les dépôts et cautions portent sur les baux commerciaux, ainsi que sur la garantie délivrée aux entreprises de travail temporaire au Luxembourg pour un montant de 367 k€, qui est assurée par des dépôts bancaires en tant que caution donnée au Ministère du Travail. Ces dépôts bancaires sont rémunérés au taux variable d'environ 0.30 %.

5.2. Actif courant

5.2.1 Créances

31/12/2017

En €	Montant brut	Provisions	Montant net
Créances clients et comptes rattachés	53 955 692	593 665	53 362 027
Autres créances	16 058 494	48 800	16 010 494
TOTAL	70 014 986	642 465	69 372 521

31/12/2016

En €	Montant brut	Provisions	Montant net
Créances clients et comptes rattachés	46 415 484	684 477	45 731 007
Autres créances	9 746 743	48 800	9 697 943
TOTAL	56 162 227	733 277	55 428 950

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » (emprunts et dettes financières à court terme). Nos créances sont couvertes par des assurances crédit.

Les autres créances comprennent notamment des produits à recevoir au titre de la formation pour 867 K€, des charges comptabilisées d'avance pour 791 k€, des créances fiscales et sociales pour 13 899 K€ (comprenant des créances d'impôts courant pour K€ 13 456), ainsi que 453 k€ de débiteurs divers.

5.2.2 Actifs financiers courants

Néant au 31 décembre 2017.

6. Détail du passif

6.1. Passifs non courants

6.1.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent les provisions pour retraites pour un montant de 466 907 €. Se référer aux explications données au paragraphe 4.3.10.

Provisions non courantes	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Modif. taux d'actualisation	Reprises non utilisées	31/12/2017
Provisions pour avantages au personnel	502 974	38 272	0	74 339	466 907
Total	502 974	38 272	0	74 339	466 907

Provisions non courantes	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Modif. taux d'actualisation	Reprises non utilisées	31/12/2016
Provisions pour avantages au personnel	463 800	39 174	0	0	502 974
Total	463 800	39 174	0		502 974

6.1.2 Emprunts et dettes financières

Ce montant représente la part à plus d'un an des emprunts et dettes financières à plus d'un an à l'origine.

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

en €	31/12/2017	Part non courante	Part courante	31/12/2016	Part non courante	Part courante
Emprunts bancaires	7 204 817	5 173 412	2 031 405	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	3 499 385	0	3 499 385	2 764 610	0	2 764 610
Intérêts courus non échus	0	0	0	0	0	0
Concours bancaires courants (y compris mobilisations de créances)	8 368 654	0	8 368 654	7 974 521	0	7 974 521
Emprunts et dettes financières hors dérivés						
Instruments financiers dérivés passif						
Total Emprunts et dettes fi.	19 072 857	5 173 412	13 899 445	10 739 131	0	10 739 131

L'endettement financier net tel que défini par le groupe DLSI correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2017, la part du CICE préfinancée auprès de la BPI s'élevait à 7 211 K€. La société a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 7 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

Au cours de l'exercice 2017, la BPI a reçu le remboursement du CICE relatif à l'exercice 2013 et DLSI a perçu le remboursement du reliquat qui n'avait pas été préfinancé pour 176 k€.

La créance de CICE 2016 et 2017 n'ont pas fait l'objet d'un préfinancement, compte tenu des besoins de trésorerie du groupe.

L'endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

en €	31/12/2017	Part non courante	Part courante	31/12/2016	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	19 072 856	5 173 411	13 899 445	10 739 131	0	10 739 131
Instruments financiers dérivés actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 576 304	0	6 576 304	5 208 899	0	10 739 131
Endettement financier net	-12 496 552	5 173 411	-7 323 141	-5 530 232	0	-5 530 232

6.2. Passifs courants

6.2.1 Provisions d'exploitation

Les provisions d'exploitation concernent les litiges sociaux.

Provision d'exploitation	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	31/12/2017
Autres provisions	898 127	113 488	500 000	0	511 615
Total	898 127	113 488	500 000	0	511 615

Provision d'exploitation	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	31/12/2016
Autres provisions	746 852	262 026	110 751	0	898 127
Total	746 852	262 026	110 751	0	898 127

6.2.2 Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2017 :

Dettes au 31 décembre 2017 (en €)	Part courante	Part non courante	Total
Emprunts	2 031 405	5 173 412	7 204 817
Mobilisation de créances	8 368 655	0	8 368 655
Découverts	0	0	0
Autres dettes financières	3 499 385	0	3 499 385
Emprunts et dettes financières	13 899 445	5 173 412	19 072 857
Dettes fournisseurs	3 893 580	0	3 893 580
Dettes fiscales et sociales	42 540 710	0	42 540 710
Autres dettes	1 729 938	0	1 729 938
TOTAL	62 063 673	5 173 412	67 237 085

La différence entre la mobilisation de créances pour K€ 8 368 et le montant des créances données en garantie pour K€ 26 466, s'explique par le fonds de Garantie pour K€ 2 680, le disponible pour K€ 8 656, les ajustements CIC Factor 5 531 K€ et les remontées des règlements des derniers jours pour K€ 1 233.

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2016 :

Dettes au 31 décembre 2016 (en €)	Part courante	Part non courante	Total
Emprunts	0	0	0
Mobilisation de créances	7 822 679	0	7 822 679
Découverts	151 842	0	151 842
Autres dettes financières	2 764 610	0	2 764 610
Emprunts et dettes financières	10 739 131	0	10 739 131
Dettes fournisseurs	2 974 454	0	2 974 454
Dettes fiscales et sociales	36 774 189	0	37 774 189
Autres dettes	1 251 442	0	1 251 442
TOTAL	51 739 216	0	51 729 216

7. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Chiffre d'affaires par pays

En K€	2017	2016
CA France	156 750	138 282
CA Allemagne	7 497	7 952
CA Luxembourg	5 802	7 797
CA Suisse	45 278	41 569
CA Pologne	25	7
TOTAL	215 352	195 607

7.2. Charges de personnel et ventilation des effectifs

Ventilation	31/12/2017	31/12/2016
Dirigeant	1	1
Cadres	72	67
Employés	165	151
Intérimaires	4702	4125
Effectif total	4940	4344

Le calcul des effectifs moyen est déterminé de la manière suivante :

France : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 140 heures

Allemagne : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Luxembourg : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Les charges de personnel s'élèvent à un total de 191 588 K€ soit 155 178 K€ de salaires et traitements et 36 410 K€ de charges.

7.2.1. Imputation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au 31 décembre 2017, le groupe bénéficie d'un crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi d'un montant de 5 926 K€. Le groupe a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 7 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

7.3. Autres produits et charges d'exploitation

	2017	2016
Formation	1 765 260	1 209 316
Transfert de charges	183 547	165 945
Avantages en natures	454 160	440 096
Pertes nettes sur créances	-208 192	-528 358
Autres produits/charges nets	-575 712	1 263 309
Total des autres produits et charges d'exploitation	1 619 063	2 550 308

Les transferts de charges incluent principalement les remboursements des salaires maintenus des intérimaires par les organismes.

7.4. Autres produits et charges financières

En €	2017	2016
Produits financiers divers	14 314	18 937
Total Produits financiers	14 314	18 937
Charges d'intérêts	-619 298	-459 921
Pertes de change	0	0
Total Charges financières	-619 298	-459 921
Autres produits et charges financiers	-604 984	-440 984

7.5. Charges d'impôts

La charge d'impôt se décompose comme suit :

En €	2017	2016
Impôt courant	-2 642 310	-2 777 998
Impôt différé	39 586	90 647
Total	- 2 602 724	- 2 687 351

En 2017, les impôts courants incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises pour un montant de 2 108 K€ contre 1 882 K€ en 2016.

Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2017 :

(En K€)

Résultat avant impôt	9 714	
Impôt à 331/3%	3 238	
Impôts comptabilisés IFRS	2 603	
Différence		-635
<i>Analyse de la différence</i>		
Différences de taux d'imposition	-98	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	2 108	
Effet IS de la CVAE	-703	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 976	
Contrôle fiscal	0	
Taxe de 3% s/dividendes	0	
Effet IDR	0	
Autres	34	
Total des Différences		-635

Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2016

(En K€)

Résultat avant impôt	9 225	
Impôt à 33 1/3%	3 075	
Impôts comptabilisés IFRS	2 687	
Différence		-388
<i>Analyse de la différence</i>		
Différences de taux d'imposition	-314	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	1 882	
Effet IS de la CVAE	-627	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 543	
Contrôle fiscal	0	
Taxe de 3% s/dividendes	12	
Effet IDR	0	
Autres	202	
Total des Différences		-388

Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

En K€	2017	2016
Au titre des différences temporelles déductibles		
<i>Organic</i>	68	64
<i>Participation des salariés</i>	27	16
<i>Frais d'acquisition non encore déduits</i>	0	0
<i>Déficits reportables</i>	38	38
<i>Indemnités fin de carrière</i>	182	167
Divers	-43	152
Au titre des différences temporelles imposables		
<i>Amortissement dérogatoires</i>		
Relation clientèle	0	0
Provision déductible Pemsa	-2	-167
<i>Divers</i>	0	0
Actifs (passifs) d'impôts différés	270	270

Impôts différés actifs	272	437
Impôts différés passifs	-2	-167

7.6. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

	2017	2016
Résultat en € (part du groupe)	7 050 512	6 432 394
Nombre d'actions	2 541 490	2 541 490
Résultat de base par action (en euros)	2,77	2,53
Nombre d'actions gratuites potentielles	0	0
Résultat dilué par action (en euros)	2,77	2,53

7.7. Etat du résultat global

Le résultat global est lié aux variations de change, en particulier avec le franc suisse, et au changement de taux d'actualisation des indemnités de départ à la retraite.

8. PARTIES LIEES

8.1 Rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017, la rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux a été la suivante :

31/12/2016

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président conseil de surveillance	2016	0	0	132 000	0	0	132 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2016	63 792	0	4 000	5 952	0	73 744
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2016	96 506	0	4 000	6 528	0	107 034
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2016	143 000	0	0	7 956	0	150 956
Total		2016	303 298	0	140 000	20 436	0	463 734

31/12/2017

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président conseil de surveillance	2017	0	0	132 000	0	0	132 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2017	71 480	0	4 000	5 952	0	81 432
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2017	100 100	0	4 000	6 528	0	110 628
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2017	143 000	0	0	7 956	0	150 956
Total		2017	314 580	0	140 000	20 436	0	475 016

Les administrateurs et dirigeants mandataires sociaux de D.L.S.I. ne perçoivent aucune rémunération de la société RAY INTERNATIONAL S.A., actionnaire majoritaire de D.L.S.I.

D.L.S.I. n'a pris aucun engagement de quelque nature que ce soit au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Aucune action gratuite n'est prévue pour les organes de Direction.

8.2 Relations avec les parties liées

En euros	2017	
	Produits	Charges
Ray International SA	-	240 000
Total	-	240 000

En euros	2016	
	Produits	Charges
Ray International SA	-	240 000
Total	-	240 000

Au 31 décembre 2017, la dette envers Ray International s'élève à 3 499 K€ (versus 2 764 K€ au 31 décembre 2016)

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont ni garantis, ni porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garantie fournie ou reçue pour les créances et les dettes sur les parties liées.

9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1. Engagements reçus

Garanties d'Actif et de Passif

Pour l'acquisition de la société C2A CONSEIL en juillet 2015, la précédente actionnaire (Madame AYEL) a consentie des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une garantie de 200 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017
- Une garantie de 100 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018

Suite à l'acquisition de la société EMO France en juin 2017, le précédent actionnaire (société AFIRC et Mr Xavier CHARCOSSET à titre personnel) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une somme de 1 000 000 € valable du 9 juin 2017 au 8 juin 2018
- Une somme de 750 000€ valable du 9 juin 2018 au 8 juin 2019
- Une somme de 500 000€ valable du 9 juin 2019 au 30 juin 2020

9.2. Engagements donnés

Une banque s'est portée garante de DLSI Luxembourg à concurrence de K€ 1 370 envers le ministère du Travail et de l'Emploi luxembourgeois ainsi qu'à concurrence de K€ 9 envers un bailleur. Ces engagements bancaires sont garantis par des sûretés conférées sur les comptes de la société ouverts auprès de cette banque et présentant au 31 décembre 2017 un solde de K€ 367.

9.3 Engagement sur locations simples

Désignation	- 1 AN	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
BAUX	1380K€	3 200K€	0
LEASING	376 K€	265 K€	0

Les baux concernent les locaux des agences et du siège et sont signés pour une période de 9 ans. Les engagements notés ci-dessus excluent les renouvellements et les ruptures triennales.

Au total, la charge de loyer encourue par le groupe au titre de l'exercice 2017 s'est élevée à K€ 1 366.

La location de véhicules au titre de l'exercice s'est élevée à K€ 376.

10. Honoraires des commissaires aux comptes

En €	Année 2017		Année 2016	
	EY	Account Audit	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Société mère - Filiales intégrées globalement	40 000	40 000	38 000	38 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes - Société mère - Filiales intégrées globalement				
Total	40 000	40 000	38 000	38 000

11. Evénements postérieurs

Aucun événement significatif, de nature à impacter les comptes clos au 31 décembre 2017 n'est survenu en 2018.

12. Catégories d'actifs et de passifs financiers

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2017	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers.....	1 075	0	0	1 075	0	0
Clients et comptes rattachés	53 362	0	0	53 362	0	0
Autres créances et charges constatées d'avance.	16 010	0	0	16 010	0	0
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 576	6 576	0	0	0	0
Total des actifs financiers	77 023	6 576	0	70 447	0	0
Emprunts et dettes financières à long terme	-				0	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 894	0	0	0	3 894	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	44 271	0	0	0	44 271	0
Emprunts et dettes financières à court terme	19 072	19 072	0	0	0	0
Total des passifs financiers	67 237	19 072	0	0	48 165	0

(1) désignés comme tel à l'origine

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2016	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers	1 236	0	0	1 236	0	0
Clients et comptes rattachés	45 731	0	0	45 731	0	0
Autres créances et charges constatées d'avance.	9 698	0	0	9 698	0	0
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 209	5 209	0	0	0	0
Total des actifs financiers	61 874	5 209	0	56 665	0	0
Emprunts et dettes financières à long terme.....	-				0	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 974	0	0	0	2 974	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	38 026	0	0	0	38 026	0
Emprunts et dettes financières à court terme	10 739	10 739	0	0	0	0
Total des passifs financiers	51 739	10 739	0	0	41 000	0

(1) désignés comme tel à l'origine

La juste valeur des actifs et passifs au coût amorti n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

13. Gestion du risque financier

13.1 Introduction

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués de découverts bancaires et de dettes fiscales et sociales. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du

Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

A ce jour, le Groupe n'a pas contracté d'instruments dérivés, tels des swaps de taux d'intérêt.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Direction de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

13.2 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

13.2.1 Clients et autres débiteurs

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

Les contrats passés entre DLSI et ses clients font l'objet de garantie, une demande de couverture d'assurance-crédit est systématiquement demandée auprès de nos assureurs et uniquement après avoir obtenu un encours le personnel est mis à disposition.

De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Aucun client ne représentant plus de 2 % des produits du Groupe, il n'y a pas de concentration du risque de crédit. Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en note 13.2.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

13.2.2 Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie), DLSI place ses excédents de trésorerie au travers d'un placement de sicav financière au jour le jour et de manière délocalisée à savoir directement par la BPLC en temps réel. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal.

13.2.3 Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder aucune garantie financière à des sociétés ne faisant pas partie à 100 % du Groupe.

13.2.4 Exposition au risque de crédit

A fin 2014, la part préfinancée du CICE était présentée à l'actif, en autres créances pour 5 900 K€ et au passif en compte de dettes financières pour le même montant.

A fin 2015, la part du CICE préfinancée auprès de la BPI a été compensée pour 9 711 K€.

Au cours de l'exercice 2017, le préfinancement du CICE de 2013 a été soldé par l'administration ce qui fait qu'à ce jour la compensation est de 7 211 K€.

La valeur comptable des actifs courants représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante:

<i>en k€</i>	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
prêts et créances	69 372	55 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 576	5 209
Total des actifs courants	75 948	60 638

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2017 :

<i>en k€</i>	Au 31.12.2017
Créances non échues	58 508
Créances échues et non dépréciées	10 864
- Depuis 1 à 30 jours	7 220
- Depuis 31 à 90 jours	3 121
- Depuis 91 à 180 jours	523
- Depuis 181 à 360 jours	
- Depuis plus de 360 jours	-
Total	69 372

13.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

La trésorerie est suivie quotidiennement. Ayant une politique rigoureuse et journalière de notre trésorerie, les risques et tensions sont peu probables, car notre groupe a peu d'engagement hors activité normale.

<i>en k€</i>	Montant au bilan au 31.12.2017	Total des échéances contractuelles au 31.12.2017	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	7 204	7 204	2 031	2 031	2 031	1 111	-	
Participation	-	-	-	-	-	-	-	
comptes-courants	3 500	3 500	3 500					
concours bancaires courants	8 369	8 369	8 369					
Total emprunts et dettes financières	19 073	19 073	13 900	2 031	2 031	1 111	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 893	3 893	3 893					
Autres dettes et produits constatés d'avance	44 271	44 271	44 271					
Total	67 237	67 237	62 064	2 031	2 031	1 111		-

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2017 :

en k€	Total des échéances contractuelles au 31.12.2017	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	-						
prêts	169	-	169				
Comptes courants	-	-					
Dépôts et cautionnement	906	-	906				
Clients et comptes rattachés	53 362	53 362					
Autres créances	16 010	3 636		12 374			
Total	70 447	56 998	1 075	12 374			

13.4 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

13.4.1 Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, DLSI a recours à l'endettement pour financer son programme d'acquisitions.

Le risque de taux relatif à la dette n'est pas significatif à ce jour. Les emprunts sont réalisés sur une période de 48 mois.

13.4.2 Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'Euro (€), le Franc Suisse, et le Zloty.

D'une manière générale, nous recherchons toujours le taux de financement interbancaire le plus intéressant et dans une monnaie dans laquelle nous possédons des avoirs.

La répartition par devise des actifs financiers, nets des passifs financiers, est la suivante :

Euros : en K€ 0
 CHF : en KCHF 978

14. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un financement par capitaux propres important, afin de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire sous le contrôle du Conseil de surveillance, veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital dans l'esprit de rémunérer les actionnaires et d'assurer un équilibre raisonnable entre les capitaux propres et l'endettement financier.

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués de la trésorerie.

Le ratio d'endettement net de 0,15 en 2016 est passé à 0,30 en 2017

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.